



COMMUNE D'ORBESSAN (GERS)

COURRIER ARRIVEE LE
20 JUIN 2017
Sous-Préfecture de MIRANDE

Révision de la Carte Communale

Pièce 3a – Servitudes d'Utilité Publique



Enquête Publique

Du 14/11/2016

Au 15/12/2016

Approbation par le
Conseil Municipal le :

16-06-2017

Monsieur Le Maire,

Clambat



Bureau d'études TADD
65 rue du Pic du Midi
65190 POUMAROUS
Tel : 06 73 36 25 73
amandine.raymond@tadd.fr



Atelier Sols, Urbanisme et
Paysages (ASUP)
12 rue de l'église
65690 ANGOS
Tel. : 09 65 00 57 23
asup@agretpy.fr



Pyrénées Cartographie
3 rue de la fontaine de Craste
65200 ASTE
Tel. : 05 62 91 46 86
guillaume.arlandes@pyrcarto.fr

Pour copie conforme,
Monsieur Le Maire,

1.1 Liste des servitudes d'utilité publiques

Code	Type	Source	Effets	Service
A2	Servitude attachée à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation	Canalisations d'irrigation	Servitude de passage	CACG
AC1	Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits	Château – monument inscrit	Contraintes sur l'immeuble et sur les immeubles en covisibilité (Articles R425.1, R425.16 du Code de l'Urbanisme)	DRAC
AC1	Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits	Fontaine du village – monument inscrit	Contraintes sur l'immeuble et sur les immeubles en covisibilité (Articles R425.1, R425.16 du Code de l'Urbanisme)	DRAC
EL2	Défense contre les inondations	PSS du GERS	Déclarations pour toute occupation du champ de crue (Article R425.21 du Code de l'Urbanisme)	DDT32
PM1	Plans de prévention des risques naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN	Plan de prévention des risques de retrait gonflement des argiles	Prescriptions et interdictions figurent dans l'acte de servitude	DDT32
T7	Servitude aéronautique établie à l'extérieur des zones de dégagement		Autorisation pour hauteur supérieure à 50 m (100 m en agglomération)	DGAC

1.2 Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles - Retrait et gonflement des sols argileux

Le PPR RGA est fourni sur CD en accompagnement de la présente carte communale. Il est également téléchargeable sur le site internet de la Préfecture du Gers (à l'adresse suivante à la date d'élaboration de la carte communale) :

<http://www.gers.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels-inondation-retrait-gonflement-argiles-sismique/Risque-retrait-gonflement-des-argiles-RGA>